

SOUS-PREFECTURE  
03 AVR. 2025  
DE MULHOUSE

EXTRAIT DES

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE MICHELBACH

DATE DE LA SEANCE : 1<sup>er</sup> avril 2025  
NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 14  
NOMBRE DE DELEGUES PRESENTS : 5  
NOMBRE DE PROCURATIONS : 3

M. René ISSELE est désigné secrétaire de séance

### BUDGET PRIMITIF 2025 (EAU/7.1.1/03)

Le projet de budget primitif 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 1 174 557 € en section d'exploitation,
- 685 870 € en section d'investissement.

Ce projet ne reprend pas les excédents antérieurs et les restes à réaliser de l'exercice 2024, qui seront constatés ultérieurement.

La vue d'ensemble du budget primitif 2025 se présente comme suit :

#### Vue d'ensemble générale (en €)

	Dépenses	Recettes
<b>Section d'exploitation</b>		
Crédits d'exploitation votés	1 174 557,00	1 174 557,00
Résultat d'exploitation reporté	0,00	0,00
<b>Total de la section d'exploitation</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>1 174 557,00</b>
<b>Section d'investissement</b>		
Crédits d'investissement votés	685 870,00	685 870,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00	0,00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00
<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>685 870,00</b>	<b>685 870,00</b>
<b>Cumul des sections</b>		
Crédits votés	1 860 427,00	1 860 427,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00	0,00
Soldes d'exécution reportés	0,00	0,00
<b>Total du budget</b>	<b>1 860 427,00</b>	<b>1 860 427,00</b>



## **1. SECTION D'EXPLOITATION :**

La section d'exploitation s'établit à 1 174 557 €.

En dépenses, les propositions nouvelles sont équivalentes à ce montant.

- Les dépenses réelles s'élèvent à 767 500 €, dont 313 400 € de charges à caractère général, 380 000 € de charges de personnel et frais assimilés, 41 100€ d'autres charges de gestion courante ainsi que 33 000 € de charges financières.
- Les dépenses d'ordre sont de 407 057 € et correspondent à la somme des dotations aux amortissements (270 000 €) et du virement à la section d'investissement (137 057 €).

En recettes, les propositions nouvelles sont de 1 174 557 €.

- Les recettes réelles de l'exercice s'élèvent à 1 173 687 € et proviennent pour l'essentiel de la vente d'eau aux préleveurs (1 172 817 €).
- Les recettes d'ordre sont de 870 €, contrepartie des dépenses d'ordre de la section d'investissement.

## **2. SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement s'établit à 685 870 €.

En dépenses, les propositions nouvelles s'élèvent à 685 870 €.

- Les dépenses réelles sont de 670 000€. Elles incluent un montant de 235 000 € pour l'amortissement de la dette, ainsi que des immobilisations pour 435 000€.
- Les dépenses d'ordre sont de 15 870 €.

En recettes, les propositions nouvelles s'élèvent à 685 870 €.

- Les recettes réelles sont de 263 813 €. Il s'agit exclusivement du montant inscrit en emprunt, dans l'attente de l'affectation du résultat qui sera effectué au budget supplémentaire.
- Les recettes d'ordre d'investissement s'élèvent à 422 057 €. Elles correspondent aux amortissements (270 000 €), au virement de la section d'exploitation (137 057 €), ainsi qu'aux opérations d'ordre intra la section d'investissement (15 000€).



#### **4. VOTE DE L'ASSEMBLEE**

Conformément aux articles L 5722-1, L2312-3 et R 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical est tenu de délibérer sur les modalités de vote du budget pour l'ensemble de son mandat. Il est proposé de procéder à un vote par nature sans vote formel sur chacun des chapitres.

Le Comité prend connaissance du projet de budget primitif pour l'exercice 2025, puis :

- Adopte le budget primitif 2025 par chapitre et section,
- Fixe à **1 172 817 €** le produit global de la vente d'eau pour l'année 2025,
- autorise la Présidente à :
  - Procéder à des virements de crédits à l'intérieur des chapitres budgétaires réglementaires,
  - Ouvrir en cours d'exercice, les comptes de recettes et de dépenses qu'elle juge nécessaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME

La Présidente

Maryvonne BUCHER





**SOUS-PREFECTURE**  
**03 AVR. 2025**  
**DE MULHOUSE**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Numéro SIRET**  
**25680177000015**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
**SYNDICAT SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE**  
**MICHELBAACH**

**POSTE COMPTABLE DE : RESP COMPTABLE SGC MULHOUSE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**M. 4 (1)**

**Budget primitif (projet de budget)**

**BUDGET : 14BUDGET SYNDICAT MIXTE BARRAGE MICHELBAACH (2)**

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

### III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	24
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	29
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	30
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	31
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :  
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;  
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.  
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 174 557,00	1 174 557,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>1 174 557,00</b>	<b>1 174 557,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	685 870,00	685 870,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>685 870,00</b>	<b>685 870,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 860 427,00</b>	<b>1 860 427,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	317 500,00	0,00	313 400,00	313 400,00	313 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 010,00	0,00	41 100,00	41 100,00	41 100,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>712 510,00</b>	<b>0,00</b>	<b>734 500,00</b>	<b>734 500,00</b>	<b>734 500,00</b>
66	Charges financières	30 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 372 444,59	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>4 114 954,59</b>	<b>0,00</b>	<b>767 500,00</b>	<b>767 500,00</b>	<b>767 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	304 250,14	0,00	137 057,00	137 057,00	137 057,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	258 619,86	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>562 870,00</b>	<b>0,00</b>	<b>407 057,00</b>	<b>407 057,00</b>	<b>407 057,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 677 824,59</b>	<b>0,00</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>1 174 557,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 174 557,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 049 062,00	0,00	1 172 817,00	1 172 817,00	1 172 817,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	870,00	0,00	870,00	870,00	870,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 049 932,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 173 687,00</b>	<b>1 173 687,00</b>	<b>1 173 687,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 049 932,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 173 687,00</b>	<b>1 173 687,00</b>	<b>1 173 687,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	870,00	0,00	870,00	870,00	870,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>870,00</b>	<b>0,00</b>	<b>870,00</b>	<b>870,00</b>	<b>870,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 050 802,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>1 174 557,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 174 557,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>406 187,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	13 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	109 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	205 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>327 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>435 000,00</b>	<b>435 000,00</b>	<b>435 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	235 000,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>235 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>235 000,00</b>	<b>235 000,00</b>	<b>235 000,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>562 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>670 000,00</b>	<b>670 000,00</b>	<b>670 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	870,00		870,00	870,00	870,00
041	Opérations patrimoniales (4)	252,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 122,00</b>		<b>15 870,00</b>	<b>15 870,00</b>	<b>15 870,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>563 122,00</b>	<b>0,00</b>	<b>685 870,00</b>	<b>685 870,00</b>	<b>685 870,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>685 870,00</b>
---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	263 813,00	263 813,00	263 813,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>263 813,00</b>	<b>263 813,00</b>	<b>263 813,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	208 993,88	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>208 993,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE MICHELBAACH - 14BUDGET SYNDICAT MIXTE BARRAGE MICHELBAACH - BP (projet de budget) -

2025

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>208 993,88</b>	<b>0,00</b>	<b>263 813,00</b>	<b>263 813,00</b>	<b>263 813,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	304 250,14		137 057,00	137 057,00	137 057,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	258 619,86		270 000,00	270 000,00	270 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	252,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>563 122,00</b>		<b>422 057,00</b>	<b>422 057,00</b>	<b>422 057,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>772 115,88</b>	<b>0,00</b>	<b>685 870,00</b>	<b>685 870,00</b>	<b>685 870,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>685 870,00</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>406 187,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	313 400,00		313 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	380 000,00		380 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 100,00		41 100,00
66	Charges financières	33 000,00	0,00	33 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	270 000,00	270 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		137 057,00	137 057,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>767 500,00</b>	<b>407 057,00</b>	<b>1 174 557,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 174 557,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	870,00	870,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	235 000,00	0,00	235 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	225 000,00	15 000,00	240 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	180 000,00	0,00	180 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>670 000,00</b>	<b>15 870,00</b>	<b>685 870,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>685 870,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 172 817,00		1 172 817,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	870,00		870,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	870,00	870,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>1 173 687,00</b>	<b>870,00</b>	<b>1 174 557,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 174 557,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	263 813,00	0,00	263 813,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		267 480,00	267 480,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		2 520,00	2 520,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		137 057,00	137 057,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>263 813,00</b>	<b>422 057,00</b>	<b>685 870,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>685 870,00</b>
---	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	317 500,00	313 400,00	313 400,00
604	Achats d'études, prestations de services	61 000,00	61 000,00	61 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	30 000,00	28 000,00	28 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	10 000,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	32 000,00	35 000,00	35 000,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	500,00	500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	40 000,00	40 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	21 000,00	20 500,00	20 500,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	41 000,00	32 200,00	32 200,00
6168	Autres	8 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	500,00	200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00	0,00
6288	Autres	5 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 000,00	380 000,00	380 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	360 000,00	380 000,00	380 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 010,00	41 100,00	41 100,00
6531	Indemnités élus	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	25 010,00	30 100,00	30 100,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011 + 012 + 014 + 65)		<b>712 510,00</b>	<b>734 500,00</b>	<b>734 500,00</b>
66	Charges financières (b) (8)	30 000,00	33 000,00	33 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	30 000,00	30 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 372 444,59	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 372 444,59	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e + f		<b>4 114 954,59</b>	<b>767 500,00</b>	<b>767 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	304 250,14	137 057,00	137 057,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	258 619,86	270 000,00	270 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	258 619,86	270 000,00	270 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>562 870,00</b>	<b>407 057,00</b>	<b>407 057,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>562 870,00</b>	<b>407 057,00</b>	<b>407 057,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>4 677 824,59</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>1 174 557,00</b>

SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE MICHELBAACH - 14BUDGET SYNDICAT MIXTE BARRAGE MICHELBAACH - BP (projet de budget) - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 174 557,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	5 536,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 536,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 049 062,00	1 172 817,00	1 172 817,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	1 049 062,00	1 172 817,00	1 172 817,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	870,00	870,00	870,00
757	Redevances des fermiers, concession..	870,00	870,00	870,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 049 932,00</b>	<b>1 173 687,00</b>	<b>1 173 687,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 049 932,00</b>	<b>1 173 687,00</b>	<b>1 173 687,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	870,00	870,00	870,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	870,00	870,00	870,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>870,00</b>	<b>870,00</b>	<b>870,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 050 802,00</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>1 174 557,00</b>

+		0,00
+		
=	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 174 557,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	13 000,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	13 000,00	30 000,00	30 000,00
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	109 000,00	225 000,00	225 000,00
2111	Terrains nus	30 000,00	50 000,00	50 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	8 000,00	5 000,00	5 000,00
2131	Bâtiments	10 000,00	100 000,00	100 000,00
2154	Matériel industriel	1 000,00	10 000,00	10 000,00
2155	Outillage industriel	50 000,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	30 000,00	30 000,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	205 000,00	180 000,00	180 000,00
2313	Constructions	180 000,00	180 000,00	180 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	25 000,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>327 000,00</b>	<b>435 000,00</b>	<b>435 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	235 000,00	235 000,00	235 000,00
1641	Emprunts en euros	235 000,00	235 000,00	235 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>235 000,00</b>	<b>235 000,00</b>	<b>235 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>562 000,00</b>	<b>670 000,00</b>	<b>670 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	870,00	870,00	870,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	870,00	870,00	870,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	570,00	570,00	570,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	300,00	300,00	300,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	252,00	15 000,00	15 000,00
2154	Matériel industriel	252,00	15 000,00	15 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 122,00</b>	<b>15 870,00</b>	<b>15 870,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>563 122,00</b>	<b>685 870,00</b>	<b>685 870,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>685 870,00</b>
---	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	263 813,00	263 813,00
1641	Emprunts en euros	0,00	263 813,00	263 813,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>263 813,00</b>	<b>263 813,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	208 993,88	0,00	0,00
1068	Autres réserves	208 993,88	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>208 993,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>208 993,88</b>	<b>263 813,00</b>	<b>263 813,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	304 250,14	137 057,00	137 057,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	258 619,86	270 000,00	270 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	130,00	130,00
28121	Aménagement Terrains nus	33 830,52	30 000,00	30 000,00
28131	Bâtiments	22 778,00	30 000,00	30 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	190 213,76	191 000,00	191 000,00
28154	Matériel industriel	1 682,00	7 500,00	7 500,00
28155	Outilsage industriel	1 143,21	3 600,00	3 600,00
28182	Matériel de transport	6 800,20	3 000,00	3 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 308,00	1 400,00	1 400,00
28184	Mobilier	281,00	200,00	200,00
28188	Autres	583,17	650,00	650,00
4818	Charges à étaler	0,00	2 520,00	2 520,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>562 870,00</b>	<b>407 057,00</b>	<b>407 057,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	252,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	252,00	15 000,00	15 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>563 122,00</b>	<b>422 057,00</b>	<b>422 057,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>772 115,88</b>	<b>685 870,00</b>	<b>685 870,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>685 870,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.  
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
164.1 Emprunts en euros (total)					0,00									
164.3 Emprunts en devises (total)					0,00									
164.4.1 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
167.5 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
167.8 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
168.1 Autres emprunts (total)					0,00									
168.2 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
168.7 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									



**SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE MICHEL BACH - 14BUDGET SYNDICAT MIXTE BARRAGE MICHEL BACH - BP (projet de budget) - 2025**

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>1678 Autres emprunts et dettes (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>1681 Autres emprunts (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>1682 Bons à moyen terme négociables (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>1687 Autres dettes (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
<b>Total général</b>		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

**SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE MICHELBAACH - 1ABUDGET SYNDICAT MIXTE BARRAGE MICHELBAACH - BP (projet de budget) - 2025**

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonificées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV  
A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
	(1)	(2)					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	235 870,00	235 870,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	407 057,00	407 057,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	171 187,00	171 187,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>235 870,00</b>	<b>235 870,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>235 000,00</b>	<b>235 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	235 000,00	235 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>870,00</b>	<b>870,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	870,00	870,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>407 057,00</b>	<b>III 407 057,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>407 057,00</b>	<b>407 057,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	130,00	130,00
28121	Aménagement Terrains nus	30 000,00	30 000,00
28131	Bâtiments	30 000,00	30 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	191 000,00	191 000,00
28154	Matériel industriel	7 500,00	7 500,00
28155	Outillage industriel	3 600,00	3 600,00
28182	Matériel de transport	3 000,00	3 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	1 400,00
28184	Mobilier	200,00	200,00
28188	Autres	650,00	650,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	2 520,00	2 520,00
021	Virement de la section d'exploitation	137 057,00	137 057,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profit		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profit							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégories d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661 1 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>






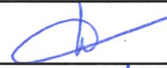

Nombre de membres en exercice : 14  
 Nombre de membres présents : 8  
 Nombre de suffrages exprimés : 8  
 VOTES :  
 Pour : 8  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

**SOUS-PREFECTURE**  
**03 AVR. 2025**  
**DE MULHOUSE**


Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par (1) la Présidente du Comité ,  
 A Mulhouse le 01/04/2025  
 (1) la Présidente du Comité ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A Mulhouse, le 01/04/2025  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),


BOUILLE Jean-Philippe	
BRINGEL Eric	
BUCHERT Maryvonne	
CHAPATTE Jean-Claude	
DE MATTEIS Jean-Michel	
DIETSCH François	
EIGENMANN Serge	
ERNY Jean-Claude	
GENTZBITTEL Claude	
GWINNER Thierry	
HEIM Georges	
HIRTH Bertrand	
ISSELE René	
JENNY François <i>BUCHERTER Armand</i>	
JUNG Alfred	
KOLB Francis	
LUTZ Michèle	
MARANZANA Francis	
MINERY Loïc	
NICOLAS Thierry	<i>Procurator à N. MARANZANA</i>
ORLANDI Fabienne	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

PAUGAM Maëlle	
PAUVRET Bertrand	
RAPP Catherine	
REYMANN Sébastien	
SPINHIRNY Anne-Marie	
STRIFFLER Paul-André	

Certifié exécutoire par (1) la Présidente du Comité , compte tenu de la transmission en préfecture, le 3/04/25, et de la publication le 3/04/25 *publiée* A. le 3/04/25

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**La Présidente**  
  
**Maryvonne BUCHERT**

**SOUS-PREFECTURE**  
**03 AVR. 2025**  
**DE MULHOUSE**





SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE MICHELBAACH  
BUDGET PRIMITIF 2025 COMITE SYNDICAL DU 1er avril AVRIL 2025

DEPENSES D'EXPLOITATION							DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Libellé	CHAP.	BP 2024	Dotation 2024	CA 2024	BP 2025	% 2025/2024	Libellé	CHAP.	BP 2024	Dotation 2024	CA 2024	Reports 2024	BP 2025	% 2025/2024
Charges à caractère général	011	317 500,00	317 500,00	273 904,91	313 400,00	-1%	Solde reporté section d'investissement	001	2 268,73	2 268,73	2 268,73	0,00	0,00	-100%
Charges de personnel	012	360 000,00	360 000,00	360 000,00	380 000,00	6%	Immobilisations incorporelles	20	13 000,00	13 000,00	0,00	0,00	30 000,00	131%
Autres charges de gestion courantes	65	35 010,00	35 010,00	34 699,86	41 100,00	17%	Immobilisations corporelles	21	109 000,00	295 302,61	209 694,14	144,77	225 000,00	106%
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>712 510,00</b>	<b>712 510,00</b>	<b>668 604,77</b>	<b>734 500,00</b>	<b>3%</b>	Immobilisations en cours (construction, avances SAFER)	23	205 000,00	275 862,54	34 921,74	168 056,14	180 000,00	-100%
Charges financières	66	30 000,00	30 000,00	18 858,23	33 000,00	10%	<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>327 000,00</b>	<b>584 165,15</b>	<b>244 615,88</b>	<b>168 200,91</b>	<b>435 000,00</b>	<b>33%</b>
Charges exceptionnelles	67	3 372 444,59	3 322 004,59	0,00	0,00	-100%	Emprunts	16	235 000,00	235 000,00	116 568,75		235 000,00	0%
<b>Total dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 402 444,59</b>	<b>3 352 004,59</b>	<b>18 858,23</b>	<b>33 000,00</b>	<b>-99%</b>	<b>Total emprunts</b>		<b>235 000,00</b>	<b>235 000,00</b>	<b>116 568,75</b>		<b>235 000,00</b>	<b>0%</b>
Opération d'ordre (amortissements)	042	258 619,86	259 059,86	259 056,35	270 000,00	4%	Opérations patrimoniales	041	252,00	24 652,00	0,00		15 000,00	5852%
Virement à la section d'investissement	023	304 250,14	354 250,14	0,00	137 057,00	-55%	Opérations d'ordre	040	870,00	870,00	870,00		870,00	0%
<b>Total dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>562 870,00</b>	<b>613 310,00</b>	<b>259 056,35</b>	<b>407 057,00</b>	<b>-28%</b>	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>563 122,00</b>	<b>844 687,15</b>	<b>362 054,63</b>	<b>168 200,91</b>	<b>685 870,00</b>	<b>22%</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>		<b>4 677 824,59</b>	<b>4 677 824,59</b>	<b>946 519,35</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>-75%</b>								

RECETTES D'EXPLOITATION							RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Libellé	CHAP.	BP 2024	Dotation 2024	CA 2024	BP 2025	% 2025/2024	Libellé	CHAP.	BP 2024	Dotation 2024	CA 2024	Reports 2024	BP 2025	% 2025/2024
Prélèvements	70	1 049 062,00	1 049 062,00	1 049 062,86	1 172 817,00	12%	Solde reporté section d'investissement	001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
Autres recettes	75	870,00	870	0,10	870,00	0%	Emprunts	16	0,00	0,00	0,00		263 813,00	0%
<b>Total recettes de gestion des services</b>		<b>1 049 932,00</b>	<b>1 049 932,00</b>	<b>1 049 062,96</b>	<b>1 173 687,00</b>	<b>12%</b>	<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>263 813,00</b>	<b>-34%</b>
Produits exceptionnels	77	0,00	0	0,00	0,00	0%	Virement section d'exploitation	021	304 250,14	354 250,14	0,00		137 057,00	-55%
Résultat d'exploitation reporté	002	3 627 022,59	3 627 022,59	3 627 022,59	0,00	-100%	Besoin en financement - 1068	10	208 993,88	208 993,88	208 993,88			-100%
Opération d'ordre	042	870,00	870,00	870,00	870,00	0%	Opérations patrimoniales	041	252,00	24 652,00	0,00		15 000,00	5852%
Total hors Reports d'exploitation		<b>1 050 802,00</b>	<b>1 050 802,00</b>	<b>4 677 824,59</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>12%</b>	Opération d'ordre	040	258 619,86	259 059,86	259 056,35		270 000,00	4,4%
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>4 677 824,59</b>	<b>4 677 824,59</b>	<b>4 676 955,55</b>	<b>1 174 557,00</b>	<b>-75%</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>772 115,88</b>	<b>846 955,88</b>	<b>468 050,23</b>	<b>665 870,00</b>	<b>685 870,00</b>	<b>-11%</b>

SOUS-PREFECTURE  
03 AVR. 2025  
DE MULHOUSE

